

## **INTRODUCTION – NUMÉRO VARIA**

**Françoise Le Lièvre**  
PLIDAM, EA 4514

Dans le domaine francophone, les travaux portant sur les politiques linguistiques familiales ont longtemps été associés aux études sociolinguistiques menées à propos des langues des migrants (Billiez, 1985), du bilinguisme ou de l'usage des langues en famille (Deprez, 1996) contrairement aux recherches conduites dans le domaine anglophone (Schwartz, 2010 ; Shohamy, 2004 ; Spolsky, 2018). Ces dernières ont été pionnières dans le fait de montrer que les dynamiques langagières et sociales à l'œuvre dans les familles sont irriguées par des processus dynamiques et pluriels et qu'à ce titre, il convient de parler de « politiques linguistiques familiales ». Ces recherches, relayées aujourd'hui en France, en Europe et dans la littérature scientifique d'expression française (Haque, 2019), ont su montrer que les pratiques langagières et les choix de langues dans les familles sont inextricablement liés aux contextes, aux situations réelles dans lesquels ils se produisent, ainsi qu'à des faisceaux de causalités multiples et que le statut d'une langue/des langues dans une famille, à un moment donné, est l'expression dynamique de la cristallisation de rapports de force entre les différents membres de la famille ou entre différents groupes sociaux en concurrence quant à la promotion ou au maintien de positions sociales ambitionnées.

La dernière livraison de *Mélanges Crapel* - qui fait suite à l'ouvrage de Shahzaman Haque (Haque, 2019) - nous propose trois articles riches d'une réflexion différente quant à la question des langues dans les familles. La contribution de notre collègue Salih Akin de l'Université de Rouen intitulée « La famille et la transmission de la langue en contexte diasporique : le cas du kurde » traite du rôle de la famille dans le cas de la transmission intergénérationnelle d'une langue minorée en contexte diasporique. La question posée par l'auteur est de savoir s'il est possible de parler d'une politique linguistique familiale dans le cas de la communauté kurde de France. L'étude proposée est basée sur les résultats d'une enquête réalisée dans le cadre d'une recherche Procope intitulée « Évaluation contrastive des implications

sociales de la langue kurde comme langue d'immigration en France et en Allemagne ». Ce travail interroge comment une langue d'origine, minorée dans le pays d'origine et non transmise pédagogiquement dans la majeure partie des territoires de ses locuteurs, peut être transmise d'une génération à l'autre hors circuit scolaire.

La contribution de Marcel Courthiade de l'INALCO intitulée « Quand une langue n'a plus rien à transmettre, elle se tait – est-ce le cas du romani ? » s'attache à l'analyse des récentes évolutions dans la transmission familiale de la langue romani, langue indo-aryenne. La méthodologie retenue est celle de l'observation directe et participative pour les familles décrites dans le travail, complétée à l'occasion par des enregistrements de commentaires de divers locuteurs recueillis à l'occasion d'enquêtes dialectologiques effectuées depuis près de quarante ans.

Dans leur article « Questionnements méthodologiques et notionnels concernant les politiques linguistiques familiales chez des familles transnationales marocaines et indiennes : une étude comparative », Shahzaman Haque et Françoise Le Lièvre proposent une réflexion concernant la complexité méthodologique et notionnelle des politiques linguistiques familiales envisagées à travers le prisme de la transmission ou de la non-transmission des langues. Leur travail, conduit dans une perspective ethnographique, a été mené auprès d'une famille migrante marocaine transnationale et d'autre part auprès de familles migrantes d'origine indienne installées en France, Suède, Norvège et Finlande.

La livraison de ce numéro des *Mélanges CRAPEL* n°39/1 qui intervient après l'organisation du colloque d'Angers en 2016 et la livraison de l'ouvrage de Shahzaman Haque (Haque, 2019), marque la fin d'une première étape dans les efforts entrepris pour faire de la question des politiques linguistiques familiales un champ de recherche établi et constitué dans le domaine francophone ; premières pierres d'un édifice que mon collègue Shahzaman Haque et moi-même souhaitons parvenir à construire ces prochaines années.

## Bibliographie

Billiez, J. (1985). Les jeunes issus de l'immigration algérienne et espagnole à Grenoble : quelques aspects sociolinguistiques. *International Journal of the Sociology of Language*, 54, 41-56.

Deprez, C. (1996). Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes. *Éducation et Sociétés Plurilingues*, 1, 35-42.

Haque, S. (2019). *Politique linguistique familiale / Family language policy*. Munich : Lincom.

Schwartz, M. (2010). Family language policy : Core issues of an emerging field. *Applied Linguistics Review*, 1, 171 –92.

Shohamy, E. (2006). *Language policy : Hidden agendas and new approaches*. New York : Routledge.

Spolsky, B. (2004). *Language Policy*. Cambridge : Cambridge University Press.